



N° 7277-2021/UAC/SG/SCVSA/CEGIC

## Communiqué

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi porte à la connaissance des usagers que des cas répétés de vol d'engins sont enregistrés sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi depuis quelques semaines.

Les apprenants ainsi que tous les autres usagers du campus universitaire d'Abomey-Calavi sont invités à confier leurs engins aux gardes-vélos installés sur le campus. Cette mesure leur permet de vaquer à leurs occupations en toute tranquillité d'esprit et de préserver leur bien.

En tout état de cause, les usagers qui ne se conformeraient pas aux présentes prescriptions seront tenus responsables des déconvenues qui découleraient de leur inconséquence.

Le Recteur,



Professeur Félicien AVLESSI